

Brec'h in news*

N°6
DEC - 2016
JANV - FEV
2017

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 10-11 PLAN LOCAL D'URBANISME
Cahier spécial

P. 13 CADRE DE VIE
Centre-bourg

P. 14-15 ACTION MUNICIPALE
Les délibérations 2016 du conseil municipal



AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

* Dernières nouvelles / Doareioù diwezhañ Brec'h

Sommaire



P. 4 - 5
EVENEMENTS
Inaugurations
CME

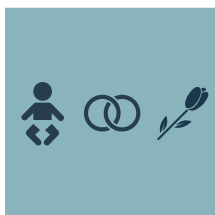


P. 14 - 15
ACTION MUNICIPALE
Les délibérations 2016
du conseil municipal

P. 6 - 7
SOCIAL
Journée des aidants
Mission locale



P. 16 - 17
TRIBUNE DES GROUPES



P. 8 - 9
ETAT CIVIL
Naissances
Mariages
Décès



P. 18 - 19
MEDIATHEQUE
Suggestions &
coups de cœur

P. 10 - 11
PLAN LOCAL D'URBANISME
Cahier spécial



P. 20 - 21
AGENDA

DECEMBRE
JANVIER
FEVRIER

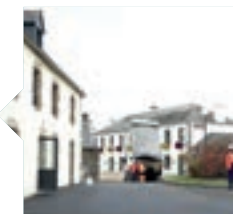


P. 12
EDUCATION
Service enfance-jeunesse
Ecole de Kerstran

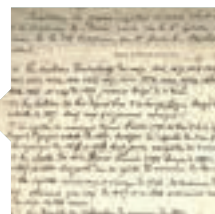


P. 22
LES SERVICES DE LA VILLE
Nouveaux agents
Carte d'identité

P. 13
CADRE DE VIE
Centre-bourg
Place Chapelle des Fleurs



P. 23
HISTOIRE
La mairie en 1837



Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

Alors que la situation politique nationale, européenne et internationale est, depuis quelques semaines en perpétuelle effervescence, les élus locaux que nous sommes restent et demeurent le pilier de la Démocratie et le lien privilégié avec les citoyens. Restons proches et à l'écoute des administrés et partageons les projets communaux attendus.

Le plan local d'urbanisme (PLU) sera arrêté en ce début d'année. Il est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Ce document ambitieux est stratégique pour le développement de la commune pour les dix prochaines années. Il doit être en conformité avec la réglementation en vigueur et tenir compte des projets intercommunaux dans le respect de l'environnement.

2017 sera l'année de concrétisation et de réalisation de programmes lancés depuis le début du mandat : la modernisation, la sécurisation des espaces piétons et la mise en accessibilité de la rue Georges Cadoudal feront l'objet de travaux dans le premier semestre ; parallèlement, les nouveaux vestiaires entre les deux terrains de football seront achevés pour l'été ; sur le périmètre du complexe sportif, nous allons poursuivre les aménagements extérieurs avec notamment le transfert du skate-park ; un giratoire dans l'intersection de la rue du stade et de l'allée des sports sera réalisé pour l'accès à l'enseigne commerciale ; la chapelle Saint Jacques sera, dès le printemps, restaurée rendant à cet édifice patrimonial une nouvelle jeunesse ; le parc intergénérationnel de la Chartreuse fera l'objet de tous nos efforts pour son aménagement en concertation avec les habitants.

En quelques mots, voici une partie du « menu » 2017. Notre leitmotiv reste et restera l'intérêt général pour un développement soutenu de notre belle commune.

Excellentes fêtes de fin d'année et bonne année 2017 à toutes et tous !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h en flashant le QRcode ou directement sur www.brech.fr

VILLE DE
B
BREC'H

Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Ous

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Julie Le Moal
Rédaction : service communication, groupe Histoire
Crédits photos & illustrations : Ville de Brec'h / Fotolia
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mosaïque création
Impression : Imprimerie du Loch
Tirage : 3 250 exemplaires
Parution : décembre 2016

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale. 3 250 exemplaires sont ainsi distribués dans vos boîtes aux lettres.

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.



INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORT

Un équipement au cœur d'un ensemble ambitieux : le futur parc de sport et de loisirs



La salle de sport a été inaugurée le vendredi 30 septembre par Raymond Le Deun, préfet du Morbihan ; Philippe Le Ray, député du Morbihan et président d'AQTA ; Michel Le Scouarnec, sénateur du Morbihan ; Marie-José Le Breton et Marie-Christine Le Quer, vice-présidentes du Conseil départemental du Morbihan ; Fabrice Robelet, maire de la ville de Brec'h.

Vendredi 30 septembre, représentants de l'État et élus locaux ont inauguré la salle de sport de la ville. Un équipement très attendu par les Brechois.

Créer un équipement dont la vocation est de proposer des activités de proximité, intergénérationnelles et pluridisciplinaires, tel était l'enjeu pour la ville de Brec'h à la naissance du projet. Cette salle de sport - "fruit d'un travail collectif et réfléchi", comme l'a souligné le maire, Fabrice Robelet - accueille chaque semaine 16 associations, les écoles de la commune mais également les enfants inscrits au service enfance-jeunesse.

Aujourd'hui, le planning d'occupation est complet. Preuve que cet équipement répond à une réelle attente.

Lors de l'inauguration, les partenaires (AQTA, Conseil Départemental du Morbihan, Etat et les parlementaires) ont salué la qualité du projet. Raymond Le Deun, préfet du Morbihan, présageait que : "ce nouvel équipement renforcera l'attractivité de la ville mais aussi l'épanouissement des enfants". En effet, un cinquième de la population brechoise à moins de 15 ans. Et de conclure : "Ici, on rend notre territoire plus attractif ! Ici, on travaille pour l'avenir !". Et c'est bien tout ce pour quoi la ville œuvre au quotidien.

INAUGURATION DE LA PASSERELLE DU PONT BREC'H

Passage historique et reconnu du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, le Pont Brec'h renoue, depuis peu, avec son passé : celui de trait d'union entre les communes de Brec'h et Plumergat. Ce lien a été recréé grâce à l'installation d'une passerelle en bois qui permet de traverser le Loc'h.

Inaugurée le 3 novembre, cette passerelle d'une centaine de mètres - réalisée par le chantier d'insertion d'AQTA - offre aux Brechois un nouvel espace de promenade au cœur d'un site naturel remarquable. Ce projet initié par les communes de Brec'h et Plumergat a reçu le soutien financier du Conseil départemental.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Vendredi 4 novembre, 146 enfants brechois de CM1 et CM2 ont voté pour élire les 21 membres du Conseil Municipal des Enfants parmi 54 candidats.

Voici les noms des 21 élus au Conseil Municipal des Enfants : Camille Drolon, Lily Le Berre, Romane Le Port, Louna Muller, Loeiza Ficquet, Camille Taillebois, Marianne Cras, Emma Barreau, Maria Bothua, Gwenn Rault, Lina Gerveau-Quentin, Martin Héron, Simon Catros, Raphaël Le Ménajour, Pierre Barbary-Le Floch, Eliott Christel, Titouan Seveno, Armand Bami Le Goff, Youen Bernard, Raphaël Scelles, Yann Yziquel. Ces jeunes conseillers ont élu leurs représentants, le mardi 8 novembre, lors de l'installation du CME. Il s'agit de Pierre Barbary-Le Floch et Camille Taillebois.



4 novembre 2016. Les jeunes Brechois de CM1 & CM2 appelés aux urnes pour élire leurs conseillers



4 novembre 2016. Une journée de scrutin pour 146 enfants brechois de CM1 et CM2



8 novembre 2016. Installation du CME en présence de Jean-François Treffel, sous-préfet de Lorient



Pierre Barbary-Le Floch et Camille Taillebois, entourés de Fabrice Robelet, maire de Brec'h, et Jean-François Treffel, sous-préfet de Lorient



11 novembre 2016 . 1^{re} sortie officielle des représentants du CME pour la cérémonie commémorative du 11 novembre

UN TROPHÉE POUR "BREC'H IN NEWS"

Le magazine de la ville de Brec'h a été récompensé le 25 novembre par les Trophées de la communication 2016 dans la catégorie "meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10 000 habitants". "Brec'h in news" a reçu le 2^e prix de ce trophée national pour la formule innovante du magazine mais également pour la volonté de la municipalité de le rendre accessible à tous. Ainsi, l'initiative de proposer des éditions en braille et en gros caractères pour les personnes non-voyantes et malvoyantes a été particulièrement remarquée et appréciée du jury.



JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Une journée pour informer et conseiller



Conférences, ateliers et rencontres avec les professionnels et associations du territoire auront rythmé cette journée.

Le jeudi 6 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue et de la Journée Nationale des Aidants, la ville de Brec'h organisait une journée spéciale à destination des aidants : "Bien vieillir à Brec'h. 150 aidants y ont participé".

Parents, conjoints, enfants, amis... Tout un chacun peut au cours de sa vie prendre soin, aider, un proche fragilisé. Les besoins et l'accompagnement de ces personnes sont autant de problématiques que les aidants doivent résoudre.

Parce qu'à Brec'h la municipalité est aussi soucieuse des personnes fragilisées que de leur entourage, elle a voulu proposer aux aidants une journée d'information qui leur était spécifiquement consacrée. Pour cet événement, la ville de Brec'h a souhaité présenter un panel de possibilités présentes sur le territoire en termes de soutien et d'accompagnement aux personnes fragilisées. Cette journée spéciale a ainsi permis aux aidants de s'informer sur les aides existantes, sur les matériels spécifiques, mais aussi d'échanger avec des professionnels et des associations sur leurs besoins et leurs attentes.

Cette journée aura aussi été le moyen, pour la municipalité et le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brec'h, de mieux connaître les problématiques auxquelles sont confrontés les aidants de la ville, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Forts de cette première expérience, la ville de Brec'h et les différents partenaires travaillent déjà à la prochaine édition, l'objectif étant d'être au plus près des attentes des aidants, car la municipalité est convaincue qu'un aidant bien accompagné permet à une personne fragilisée de mieux vivre sa dépendance.

Ainsi, pour la Journée des Aidants 2017, la ville de Brec'h prévoit de solliciter plus de professionnels de santé du territoire (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers...) mais surtout de toucher davantage les aidants qui ne se reconnaissent pas toujours en tant que tels.



Une dizaine d'associations et d'entreprises du territoire s'est mobilisée pour conseiller les aidants dans leurs démarches.



© Mission Locale du Pays d'Auray

Durant les 12 derniers mois, 106 jeunes Brechois ont été vus par la Mission Locale du Pays d'Auray, dont 28 en premier accueil.

MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY

106 jeunes Brechois accompagnés

La Mission Locale du Pays d'Auray (MLA) est une association ayant pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle intervient sur une trentaine de communes, dont Brech'h.

La Mission Locale est présente au quotidien auprès des jeunes du Pays d'Auray. Elle les conseille et les accompagne dans leur projet de vie. Une mission essentielle qui permet à chaque jeune de se projeter dans l'avenir.

Les missions de la MLA sont vastes. Toutefois deux axes prioritaires se dégagent : l'accompagnement des jeunes et l'accompagnement des entreprises.

Pour l'accompagnement des jeunes, la mission locale propose : des conseils relatifs à l'orientation professionnelle ou aux informations administratives, des formations préparant au cadre professionnel, des offres d'emplois provenant des partenaires de la Mission Locale du Pays d'Auray, des aides pour des expériences professionnelles à l'étranger, le libre accès à des ordinateurs dans les locaux de l'association ainsi qu'une formation au numérique,

des aides au logement, à la santé ainsi que pour des activités sportives et culturelles, des facilités de transport à l'échelle locale (location de scooter, assistance à l'obtention du permis, etc.).

Concernant l'accompagnement des entreprises, la mission locale dispose d'un service emploi qui est à leur écoute.

Ainsi, elle leur propose une aide dans leurs démarches de recrutement en diffusant leurs offres d'emplois, en valorisant et en faisant connaître leur entreprise et leur métier.

La MLA conseille également les entreprises pour le recrutement des jeunes. Elle leur propose ainsi ses connaissances juridiques et administratives pour les aides auxquelles elles peuvent prétendre si celles-ci décident de recruter un jeune.

Enfin, elle est un relais qualifié pour la mise en relation entre les jeunes candidats (préparés et suivis par la MLA) et les entreprises.



Découvrez toutes les missions et les actions de la Mission Locale du Pays d'Auray sur www.mlauray.fr

État Civil

Naissances

5 Décembre 2015

Lyana GUILLOUZOUIC

11 Décembre 2015

Célestine HUCHET

29 décembre 2015

Assia LECORGUILLÉ

7 Janvier 2016

Rémi du MERLE

8 Janvier 2016

Camille LE BERRE

15 janvier 2016

Clara FERRAND

15 janvier 2016

Marius LEPERLIER

20 janvier 2016

Théa HERVÉ

21 janvier 2016

Astrid BEAL

24 janvier 2016

Axel LE ROY

3 février 2016

Clara LECLERC

4 février 2016

Jules BELLILA DÉRIAN

5 février 2016

Clément HAZEVIS

8 février 2016

Alice SALIOU

13 février 2016

Clara LE SOMMER

28 février 2016

Héloïse JAN

2 mars 2016

Charlie SAGOT

12 mars 2016

Alyssia JAFFREDO

14 mars 2016

Éloïse MOREL

21 mars 2016

Zélie BELZ

24 mars 2016

Marius WELTER

1^{er} avril 2016

Angèle MORIN

6 avril 2016

Shannel CASIMIR

6 avril 2016

Eden LABOUSSE

7 avril 2016

Noélie HÉLO

18 avril 2016

Sacha LE CAM

25 avril 2016

Abèle HOARAU

10 Mai 2016

Howel MAGRÈS

20 Mai 2016

Daphné PANSART

10 Juin 2016

Gauthier LE GUENNEC

15 Juin 2016

Gabriel EMERY

28 Juin 2016

Cassandra LE PALLEC

30 juin 2016

Jules CRÉMONT LABORIE

12 juillet 2016

Lénaïs LE GARFF

18 juillet 2016

Elyna CADUDAL

4 Août 2016

Madalen LE GOULVEN

10 Août 2016

Mevenn LE GUEN

15 septembre 2016

Alicia LECARDONNEL

5 octobre 2016

Soan LE PRIOL

31 octobre 2016

Bérénice LE STRAT

6 novembre 2016

Loan AUFFRET

11 novembre 2016

Jules MAGADUR

12 novembre 2016

Maïna HAMON

Décès

29 novembre 2015

Alice LE FRANC, 92 ans

2 décembre 2015

Jeanne LE FURAUT née PAULIC, 90 ans

6 décembre 2015

Maryvonne QUESTEL, 63 ans

11 décembre 2015

Daniel SEVENO, 57 ans

13 décembre 2015

Evelyne LE GOSLES née LOUIS, 59 ans

22 décembre 2015

Marcel BOUGER, 86 ans

1^{er} janvier 2016

Yvette CORITON née PÉCHARD, 85 ans

1^{er} janvier 2016

Georgette GILLIARD née GRISOT, 100 ans

18 janvier 2016

Odette DANO née GUILLO, 85 ans

25 janvier 2016

Marcel COURNARIE, 93 ans

4 février 2016

Bernadette JOSSEC née TUFFIGO, 90 ans

7 février 2016

Marie-Thérèse FLOCH née SOURIMANT, 88 ans

État Civil

18 février 2016

Yvette GRINFEDER née ALLÈGRE, 65 ans

19 février 2016

Mauricette HERPIN, 88 ans

3 mars 2016

André LE BOULER, 78 ans

3 mars 2016

Marguerite GROUHEL née DANO, 93 ans

4 mars 2016

Fernande VUILLEMIN, 100 ans

6 mars 2016

Henriette PRONIER, 96 ans

10 mars 2016

Marie JAFFRÉ, 94 ans

13 mars 2016

Olivier BOULER, 33 ans

21 avril 2016

Catherine ROUAULT, 107 ans

23 avril 2016

Christine COUÉRON, 63 ans

25 avril 2015

Mériadec OLIVIÉRO, 86 ans

26 avril 2016

Roger GILLET, 88 ans

1^{er} mai 2016

Jules DAGORNE, 95 ans

5 mai 2016

Albert LE BOHEC, 69 ans

14 mai 2016

Hubert THOMAS, 51 ans

11 juin 2016

Solange LE BARON née MÉRO, 78 ans

4 juillet 2016

Marie EVO née LE BLÉVEC, 71 ans

4 juillet 2016

Anne GUÉNÉ née EVEN, 92 ans

22 juillet 2016

Marie LE ROY, 96 ans

24 juillet 2016

Agnès DELAUNAY, 91 ans

4 août 2016

Gennaro GASBARRE, 72 ans

14 août 2016

Jacques CAGET, 86 ans

25 août 2016

Maurice ROBIC, 85 ans

31 août 2016

Yvonne BERTHOU, 93 ans

3 septembre 2016

Jeannine EZAN née MONTFORT, 85 ans

13 septembre 2016

Catherine RIGUIDEL, 67 ans

15 septembre 2016

Anne-Marie ALTOUNIAN dit SINCLARE
née PRIoux, 92 ans

2 octobre 2016

Arthur LE MAREC, 94 ans

11 octobre 2016

Gilbert MAILLARD, 85 ans

13 octobre 2016

Joseph KERCRET, 69 ans

22 octobre 2016

Paul MATEL, 79 ans

27 octobre 2016

Claire PARIS née PROD'HOMME, 93 ans

7 novembre 2016

Bernadette LANTRAIN, 90 ans

10 novembre 2016

Maria SONNIC, née LE PENDU, 96 ans

20 novembre 2016

Nicolas DUCHEMIN, 41 ans

22 novembre 2016

Marie MOUNIER, 100 ans

27 novembre 2016

Pierre ROBIC, 88 ans

Mariages

14 mai 2016

Didier LE MEUR et Elisabeth LE GOUEFF

9 juillet 2016

Erwan DROUIN et Pauline GOURVENEC

9 juillet 2016

Glen POTTER et Mégane LE GUENNEC

30 juillet 2016

Ewen SALIOU et Carine LE ROL

20 août 2016

Benoît LAMOUR et Priscilla BORDET

10 septembre 2016

Laurent SIMON et Isabelle CHEVAL

17 septembre 2016

Solène BELLÉGO et Julie BAUDRILLARD

> 2015 <



66 NAISSANCES



14 MARIAGES



64 DECES

> 2016 <

1^{er} janvier 2016 - 30 novembre 2016



50 NAISSANCES



16 MARIAGES



43 DECES

*Seules figurent sur ce listing les données nominatives
ayant été autorisées par les familles.*

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Un document structurant pour la décennie à venir

ENTRETIEN

Erwan Le Dizez, adjoint à l'urbanisme



Pourquoi y a-t-il une révision du Plan Local d'Urbanisme ?

La ville de Brec'h est dotée d'un PLU, en vigueur, qui a été approuvé par le conseil municipal le 17 novembre 2006.

Les 22 avril 2011 et 16 octobre 2012, le conseil municipal a prescrit une révision du PLU par délibération. Cette prescription faisait suite aux trois modifications et à la révision simplifiée dont le PLU a été sujet. Preuve que celui-ci n'était plus conforme aux nouvelles réglementations. En effet, nous avons une fragilité juridique liée à loi Littoral et nous devons prendre en compte les nouveaux textes de lois, notamment la loi Grenelle 2. Entre-temps, de nouveaux textes de lois sont apparus comme la loi Alur.

Cette révision nous offrira donc une mise en conformité avec les nouvelles réglementations mais aussi avec les projets de l'intercommunalité qui seront superposables à notre PLU.

Quels sont les grands axes du nouveau PLU ?

Ce nouveau PLU s'appuie sur un projet que nous avons défini de manière réfléchi et cohérente. Ainsi, nous avons fait le choix, pour la ville de Brec'h, de proposer un projet communal qui se décline en quatre axes majeurs : dynamiser le centre-bourg et renforcer l'attractivité des quartiers (Penhoët, Toulchignanet et Kerstran) ; étoffer et développer l'activité commerciale, économique et agricole ; améliorer l'accessibilité et la mobilité dans la commune ; préserver les continuités écologiques et les paysages. Ce projet plus communément appelé Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été présenté en réunion publique le 3 novembre 2015. Il est au cœur de notre réflexion et marque notre ambition pour la ville de Brec'h.

Pourquoi ces choix stratégiques ?

Brec'h est une ville qui se développe. Actuellement, la ville recense 7 020 habitants. Si notre taux de croissance reste identique (NDR : 2,3 % annuel), nous devrions atteindre - dans une dizaine d'années - près de 9 000 habitants. Pour accueillir cette population nouvelle, près de 950 logements supplémentaires seront nécessaires. Ainsi, nous devons prévoir la réalisation de 95 logements par an, conformément aux objectifs du PLH et du SCOT. Nous avons opté pour ces choix stratégiques car notre principal objectif est de revitaliser les centralités (le centre-bourg, Kerstran, Penhoët, Toulchignanet) pour permettre l'arrivée future d'une population à proximité des équipements.

Un PLU c'est aussi une anticipation sur les risques naturels. C'est pourquoi, nous serons, entre autres, particulièrement vigilants à la gestion des eaux pluviales. Ainsi, par exemple, pour les nouvelles constructions nous privilégierons une gestion des eaux pluviales à la parcelle par le biais de puits perdus.

Les enjeux sont très forts car il nous faudra répondre aux attentes de la population tout en anticipant les risques et en développant l'attractivité de notre territoire. En clair, ce PLU anticipe les besoins des dix prochaines années.

Comment vont se décliner ces choix ?

Nous avons fait le choix de travailler sur 16 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces OAP correspondent à un schéma de principe et sont le principal outil de projet d'aménagement du PLU. Elles agissent sur des quartiers et secteurs que nous avons clairement identifiés en visant les extensions urbaines et les secteurs de renouvellement urbain. Les OAP fixent des objectifs, des obligations et définissent la qualité de l'insertion (architecturale, urbaine et paysagère), la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité environnementale, les besoins en matière de stationnements, la desserte des terrains par les voies et réseaux. Elles comportent un schéma d'aménagement qui précise les principales caractéristiques d'organisation spatiale du secteur.

Ainsi, pour l'exemple, dans une logique de revitalisation des centralités, nous avons programmé une OAP pour le "quartier Ouest". Toujours dans ce même esprit, il nous est apparu évident de désenclaver la zone d'activités Porte Océane.

Le cadre de vie sera-t-il préservé ?

Le cadre de vie sera préservé et même valorisé ! Pour la révision de ce nouveau PLU nous avons privilégié une démarche qualitative d'où la durée du processus de révision.

Pour ce qui concerne le patrimoine naturel, un gros travail d'identification et de repérages a été effectué. Ce travail n'a qu'un objectif la préservation et la valorisation de notre patrimoine, de nos paysages et bien évidemment le maintien de notre qualité de vie.

Pour ce qui concerne le patrimoine historique, celui-ci sera également préservé et valorisé. Toutefois, nous avons réduit le périmètre de protection des Monuments Historiques. Aujourd'hui, ce périmètre s'étend jusqu'à 500 mètres autour du site ; demain seules les installations qui sont en visibilité seront concernées.

Tout ces éléments, ces règles, contenus dans le Plan Local d'Urbanisme n'ont qu'un but : préserver et valoriser notre commune tout en la développant de manière raisonnée. C'est tout l'enjeu pour l'avenir.



Consultez les documents relatifs à la révision du PLU sur www.brech.fr rubrique urbanisme

LES GRANDES ETAPES DE LA CONCERTATION



300 Brechois ont assisté à la réunion publique du 19 octobre dernier pour la présentation du projet de PLU avant arrêt.

27 novembre 2013 : réunion publique de présentation du diagnostic territorial

3 novembre 2015 : réunion publique de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

19 octobre 2016 : réunion publique de présentation du projet de PLU avant arrêt

19 décembre 2016 - 7 janvier 2017 : exposition des règlements graphique (plan de zonage) et écrit (conditions d'occupation et d'utilisation du sol). *En mairie, salle du conseil municipal.*

Juin - juillet 2017 : enquête publique

Août - septembre 2017 : examen des avis et des observations du public

LES PROCHAINES ECHÉANCES

Février 2017	Arrêt du projet
Juin - juillet 2017	Enquête publique
Septembre 2017	Approbation du PLU
Octobre 2017	Application du PLU

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

L'équipe a investi de nouveaux locaux



Marie Le Peuch, référente extrascolaire ; Isabelle Oger, responsable du service ; Benoît Le Port, référent ados ; Séverine Neveu, directrice du pôle éducation et services à la population ; Myriam Le Plaire-Brard, référente périscolaire ; Anne-Marie Germain, gestionnaire administrative. (De gauche à droite)

Depuis mi-novembre, le service enfance-jeunesse a emménagé dans de nouveaux locaux situés place Chapelle des Fleurs, face à la mairie.

Ces locaux situés dans l'ancien gîte communal ont été entièrement réhabilités par les agents des services techniques de la ville.

L'équipe du service enfance-jeunesse vous y accueille pour les inscriptions, sur rendez-vous. Ceci afin de mieux recevoir les familles tout en préservant la confidentialité de leurs dossiers.

Les plaquettes de l'accueil de loisirs et d'Activ' Ados sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Ces plaquettes ainsi que les fiches de renseignements uniques et d'inscription au restaurant scolaire sont téléchargeables sur le site internet de la ville : www.brech.fr rubrique enfance-jeunesse

Contact service enfance-jeunesse :
02 97 57 79 38

ECOLE DE KERSTRAN



Pour répondre à une demande du conseil d'école de Kestran, la cour de l'établissement a été entièrement refaite durant les vacances d'automne.

Cette réfection fait suite aux déformations de l'enrobé de la cour engendrées par les racines de quatre cerisiers et pommiers situés au milieu de l'espace. Cette cour qui était pour le moins accidentogène a causé de nombreuses chutes d'élèves d'où la nécessité absolue de refaire l'espace tout en ôtant les arbres pour sécuriser les lieux.

Un nouvel espace vert sera créé pour pallier la disparition des arbres.



Esquisse de l'aménagement du parvis de l'église Saint-André

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Démarrage des travaux au 1^{er} semestre 2017

Le travail de concertation pour l'aménagement du centre-bourg a bien avancé. Le vendredi 9 décembre, le comité consultatif du centre-bourg s'est réuni pour échanger sur la 1^{re} tranche du projet d'aménagement.

Cette 1^{re} étape du projet d'aménagement du centre-bourg s'étendra de l'église Saint-André et ses abords (parc de l'église) jusqu'à l'angle des rues Georges Cadou-

dal et Du Couëdic. Le parking de la place Kreisker ne sera pas concerné par cette 1^{re} tranche de travaux.

Concernant la nature des travaux, il s'agira principalement d'un aménagement paysager et routier. L'ambition poursuivie est la valorisation du centre-bourg et sa mise en accessibilité. Ainsi, la voirie et les trottoirs seront mis au même niveau pour des raisons d'accessibilité. Ceci permettra

également aux piétons de se réapproprier l'espace. Toutefois les flux piétonniers seront sécurisés et balisés. Quant au parvis de l'église, celui-ci sera entièrement rendu accessible aux piétons.

Les travaux devraient durer quatre mois. Ils débuteront dans le courant du 1^{er} semestre 2017. Une réunion d'information et de présentation est prévue avec les commerçants et riverains.

PLACE CHAPELLE DES FLEURS

Suite à la démolition de l'ancienne école Saint-André (cf. Brec'h in News n°5), l'espace aux abords de la chapelle Notre-Dame des Fleurs a entièrement été repensé.

Deux principes-clés ont guidé cette requalification de l'espace : la valorisation du patrimoine historique - la chapelle Notre-Dame des Fleurs - et la continuité des cheminements doux au cœur du bourg.

Aussi, un parvis en granit a été réalisé devant la chapelle qui bénéficie également d'un éclairage adapté visant à valoriser son architecture. D'autre part, dans cette logique de continuité des cheminements doux en cœur de bourg, un parcours sécurisé depuis la rue du stade jusqu'à la place Chapelle des Fleurs a été créé.

Enfin, la place Chapelle des Fleurs dispose dorénavant de vingt-trois places de sta-



tionnements dont une pour les personnes à mobilité réduite. Deux râteliers à vélos ont également été installés. Ils peuvent recevoir simultanément huit vélos.



Réunion de travail des élus du 14 novembre 2016

LES DÉLIBÉRATIONS 2016 DU CONSEIL MUNICIPAL



7

SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL

106

DÉLIBÉRATIONS



22

COMMISSIONS THÉMATIQUES ET COMITÉS
SPÉCIFIQUES POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS

105

RÉUNIONS
SUR L'ANNÉE 2016

Le conseil municipal est chargé de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ; c'est-à-dire tous les sujets d'intérêt communal. L'action du conseil municipal se traduit, entre autres, par ses délibérations. Les commissions thématiques ou comités spécifiques permettent de préparer les délibérations et de manière générale l'action municipale.

En 2016, 106 délibérations ont été prises par le conseil municipal.

Accessibilité

Rapport annuel de la commission communale d'accessibilité.

Affaires foncières & aménagement urbain

Acquisitions foncières liées aux projets d'extension du cimetière rue Du Couëdic, d'aménagement de l'entrée de ville, du centre-bourg et du quartier Ouest, de la place Chapelle des Fleurs ; modalités de commercialisation du lotissement Penhoët II ; vente d'un délaissé d'un chemin d'exploitation à Kerbiguet.

Agriculture

Motion de soutien pour l'agriculture.

Domaine public

Lancement de la procédure de cession d'un délaissé d'un chemin rural à Kériou-

rio et à Kervito ; dénomination de voies et numérotations du lotissement Kerhervé ; dénomination de voies aux abords de la Chartreuse et dénomination de la place Chapelle des Fleurs ; mise à jour du tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux ; procédure d'enquête publique pour l'incorporation d'office dans le domaine public.

Education

Forfait communal année scolaire 2016/2017 ; participation au financement des classes de découverte ; convention pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées d'Auray et Brec'h sous contrat d'association avec l'Etat - année scolaire 2016/2017 ; rapport annuel 2015

de Crèche Attitude concernant la gestion du multiaccueil par contrat d'affermage ; participation à la prise en charge des frais de restauration des enfants brechois scolarisés sur l'année scolaire 2016/2017 dans les écoles publiques alréennes ; convention d'exécution de services de transport public de voyageurs « Brec'h transport scolaire communal » avec le département du Morbihan et la société Kéolis ; convention avec l'Etat pour le Projet Educatif De Territoire.

Environnement

Participation à la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques ; autorisation d'exploiter une installation de déchets dangereux (eaux et boues hydrocarburées) et non dangereux (sables de curage) - société Ria Environnement ; mise à jour de l'inventaire des zones humides.

Finances

Orientations budgétaires ; comptes administratifs et comptes de gestion 2016 ; vote des taux des contributions directes 2016 ; budgets primitifs et décisions modificatives 2016 ; demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR), du Département au titre de la restauration du patrimoine (chapelle Saint-Quirin), du Programme de Solidarité Territoriale (construction de vestiaires de football) et des amendes de police, de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'équipement du service enfance-jeunesse 2016/2018 et de l'accueil d'enfants porteurs de handicap ; tarifs 2016 sortie Futuroscope, Boum des enfants, séjours d'été 2016 et comice agricole ; caution « ménage » pour la location des salles municipales et « perte de badge d'accès » à la salle de sport ; tarifs communaux 2017 ; Contrat Enfance-Jeunesse 2015/2018 et convention ALSH périscolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan ; conventions de financement et de

réalisation avec Morbihan Energies pour l'extension des réseaux d'éclairage et pour la pose de fourreaux des réseaux de télécommunications rue du Stade et lotissement de Penhoët II ; subvention 2016 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; convention de constitution d'un groupement de commandes entre la commune et le CCAS pour le marché des assurances.

Intercommunalité

Modifications des statuts de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique : compétences obligatoires liées aux lois MAPTAM et NOTRe et à la compétence promotion du tourisme ; évaluation des charges transférées à AQTA pour la gestion du multiaccueil Les Coccinelles, la compétence enfance-jeunesse des communes de Crac'h, Locmariacquer et Saint-Philibert, la compétence développement et aménagement culturel des communes de Belz, Etel, Erdevén et Locoal-Mendon ; création d'une société publique locale Auray Carnac Quiberon Tourisme ; désignation d'Amélie Fusil en qualité de déléguée à l'assemblée spéciale au sein de ladite société publique locale.

Patrimoine, culture & tourisme

Convention de partenariat entre la ville de Brec'h et le comité de sauvegarde de la chapelle Saint-Quirin ; convention de partenariat concernant la restauration du Pont Brec'h avec l'AFPA de Brec'h ; participation aux frais de fonctionnement de l'école de musique d'Auray pour les enfants brechois inscrits sur l'année scolaire 2016/2017.

Ressources humaines

Modalités d'évaluation professionnelle des agents non-titulaires et des agents stagiaires ; modalités relatives aux contrats d'apprentissage ; tableau des effectifs ; plan de formation 2016 ; règlement intérieur pour

le personnel de la ville de Brec'h ; modalités de versement de l'avantage en nature "repas" pour le personnel communal ; modalités de gratification pour stage au sein de la collectivité dans le cadre de l'enseignement scolaire et universitaire ; prime de fin d'année 2016 du personnel communal ; mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Sécurité

Convention avec la SAUR pour le contrôle et les mesures de débit/pression des bouches et poteaux communaux de lutte contre l'incendie ; convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.

Urbanisme

Motion sur les conséquences des lois Alur et Littoral ; Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Vie associative

Subventions de fonctionnement aux associations (31830, 50 €) ; subventions exceptionnelles aux associations (350 €) ; appel à projets (1000 €).

Vie citoyenne & assemblée

Composition des bureaux de vote pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018 ; modification de la composition des commissions communales.

Consultez les procès-verbaux du conseil municipal en mairie et sur www.brech.fr rubrique vie municipale



LA MINORITE

Cap sur 2017

La 12e édition du festival « Un automne autrement au Pays d'Auray » (Bro Alré Gouil Bamdé) s'est achevée le 13 novembre dernier après plus de 200 manifestations proposées sur le territoire. Comme chaque année, la diversité et la pluralité des animations, expositions, spectacles, moments de convivialité... ont marqué notre pays de leur empreinte et leur succès démontre, s'il le fallait, l'attachement que chacun d'entre nous porte à la culture et à l'échange.

La clôture du festival laisse place à l'ouverture d'une nouvelle période de fêtes pour le plus grand bonheur des enfants. La jeunesse est à la fête, cette même jeunesse qui s'est fortement mobilisée et engagée pour la mise en place du Conseil Municipal des Enfants sur notre commune. L'engouement, le bon sens, mais également la créativité dont ils ont fait preuve à cette occasion, nous réconfortent dans notre démarche citoyenne.

Cette démarche repose sur la volonté, à chaque occasion, de laisser la parole aux citoyens pour qu'ils participent activement à la vie de notre commune. A titre d'exemple, nous avons fermement insisté et obtenu, de l'équipe majoritaire, qu'une consultation municipale soit lancée dans le cadre du choix du nom de la salle de sport. Cette consultation, bien qu'imparfaite à notre goût (sur la forme), a finalement été mise en place et ses résultats vous seront prochainement dévoilés.

Concernant le complexe sportif, l'inauguration de la salle de sport fin septembre a été l'occasion de remercier les partenaires de la commune pour leur accompagnement, notamment financier, à ce projet. Il est cependant regrettable que les choix effectués en début de mandat par l'équipe majoritaire, sans aucune consultation ni débat, aient abouti à réaliser cette inauguration dans un complexe encore en chantier. La modification du programme initialement prévu en ce qui concerne le

projet des vestiaires de football (promis cette année – cf. tribune de mars 2016), continue d'engendrer des perturbations et des désagréments qui devraient perdurer pendant encore quelques mois. La mise en place des filets de protection autour du terrain d'honneur et la réalisation des plantations aux abords du terrain synthétique devraient également faire partie des priorités. Rendez-vous en 2017 pour voir avancer ces projets.

Localement, le premier trimestre marquera l'aboutissement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), assurant ainsi un aménagement foncier équilibré pour la commune. Sauf mauvaise surprise, le quartier Ouest et le projet de supermarché devraient également entrer dans une phase opérationnelle.

L'année 2017 sera également marquée par des échéances électorales successives dont les grandes manœuvres sont d'ores et déjà engagées avec plus ou moins de succès pour certains. Les mois qui viennent seront donc une période de mobilisation pour tous les démocrates et humanistes afin que notre pays résiste aux sirènes populistes qui, la preuve est faite, peuvent séduire jusqu'aux plus grandes démocraties.

Enfin, à l'heure des commémorations, nos pensées et notre soutien se tournent vers toutes les victimes des attentats, leurs familles et vers les forces de l'ordre.

Chères Brechoises, chers Brechois, nous vous souhaitons sincèrement, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour la future année 2017. Nedeleg laouen a Blead mat !

Vous pouvez nous contacter pour toute question ou suggestion, par mail à brechsolidaire@gmail.com



LA MAJORITE

2017 : année charnière

Au printemps 2017, nous serons déjà à mi-mandat. Nous vous entretenons régulièrement de nos activités courantes, de nos initiatives dans le champ de l'éducation, de la petite enfance, de la jeunesse, des aînés... Parmi les dernières en date, nous sommes particulièrement fiers des conditions d'installation du Conseil Municipal des Enfants, bel exercice d'éveil à la vie publique.

Mais nous voulions évoquer avec vous ici les grands projets d'aménagement de la commune. 2017 : année charnière pourquoi ? Nous avons "hérité" en 2014 d'un copieux programme d'investissements, à conduire et à financer. Nous avons dressé des priorités, élagué certains projets, bâti un calendrier de réalisation et de financement. Il s'agissait d'abord de concrétiser le projet de parc sportif. Avec la construction des vestiaires de football en 2017 (les marchés viennent d'être passés), une grande partie de ce programme sera accomplie. Des investissements complémentaires, beaucoup plus modestes, parachèveront l'ensemble d'ici 2020.

Nous concluons aussi en 2017 les procédures liées au Plan local d'urbanisme, engagées depuis un certain nombre d'années. Une étape sera franchie, dans la concertation.

Concertation, c'est le maître mot qui guide nos projets d'avenir. Nous avons mené des concertations pour les opérations d'aménagement résidentiel à Penhoët ; nous conduisons un dialogue avec vous pour l'aménagement du bourg, du Quartier Ouest, du Parc de la Chartreuse ou encore de la rue Francis Le Hellec.

Le temps des réalisations de la deuxième phase du mandat est venu... et le rythme sera échevelé. Nous allons beaucoup solliciter les services municipaux et il faut les saluer par avance pour leur

travail. Outre les opérations mentionnées plus haut et d'autres qui ont dû être différées (la réhabilitation de la Chapelle Saint-Jacques), nous allons en effet engager en 2017 les opérations de réaménagement du bourg, les études pour l'agrandissement du cimetière, l'aménagement résidentiel du Quartier Ouest, le Parc de la Chartreuse. Nous accueillerons aussi bientôt l'enseigne Intermarché qui démultipliera l'offre commerciale sur la commune et offrira de nouveaux services (distributeur de banque et station-service notamment).

Nous allons céder des terrains et nous allons continuer de constituer des réserves foncières essentielles pour bâtir l'avenir. Cette gestion dynamique et le bon calage des calendriers permettront de faire tout cela en continuant de désendetter la commune (pour atteindre en fin de mandat des niveaux très faibles en comparaison des communes de même taille) et bien entendu sans toucher aux taux d'imposition communaux.

2017, année charnière assurément, pour réussir pleinement la deuxième partie du mandat. Bonne année !

LES SUGGESTIONS & COUPS DE COEUR DE L'EQUIPE :

LIVRES ADULTES

L'Embellie

de Auður Ava Ólafsdóttir, éditions Zulma

C'est à travers une longue balade à la découverte des landes sauvages de l'Islande, qu'une femme nous conte son histoire. Quit-
tée par son mari sans aucun préavis, et se re-
trouvant avec un enfant de quatre ans confié
par sa meilleure amie, elle décide de partir en
vacances et de faire le tour de son île.

Coup de coeur de Catherine

A l'orée du verger

de Tracy Chevalier, éditions Quai Voltaire

Une fois de plus, Tracy Chevalier nous trans-
pose dans un environnement passionnant,
richement documenté, celui des pionniers
américains du 19^e siècle. Chacun de ses
romans nous ouvre des pans d'histoire peu
connus, comme ici la culture des pommiers
et le commerce des graines de séquoias
géants. La vie est âpre et la nature intransi-
geante pour ces personnages malmenés
mais le récit les porte et les transporte
jusqu'au bout avec beaucoup d'authenticité.

Coup de cœur de Nathalie

Journal d'un vampire en pyjama

de Mathias Malzieu, éditions Albin Michel

Lire le journal que Mathias Malzieu a tenu du-
rant une année de souffrances et de doutes,
c'est côtoyer la maladie avec humour et
poésie car, sur fond de ukulélé, ce vampire
en pyjama transfuse de l'espoir et de la vie.

Coup de cœur de Marcy

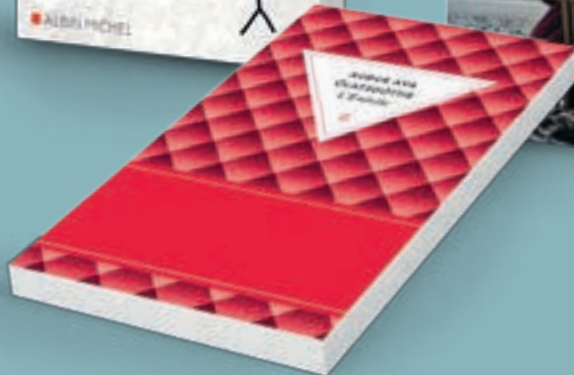
DOCUMENT

Paroles de Poilus

Lettres et carnets du front 1914 - 1918

Editions Librio

Août 1914 : les soldats partent sous les fleurs et les encouragements du peuple français. L'heure est grave, mais chacun veut défendre son pays et en découdre avec les « Boches ». Peu de temps après commence la guerre des tranchées, qui plonge les hommes dans l'enfer. Huit décennies plus tard, suite à l'appel de Radio France, des milliers de personnes envoyèrent les lettres de Poilus conservées par leurs familles. Cet ouvrage en présente une centaine, qui n'ont pas vieilli. Ces mots déchirants incitent les nouvelles générations au devoir de mémoire, au devoir de vigilance et à l'humanité.



LIVRE ENFANTS

Comptines à mimer pour Noël

Editions Nathan

12 comptines traditionnelles ou inédites à mimer pour attendre et fêter Noël avec les tout-petits : Petit papa Noël, Mon beau sapin, Vive le vent...

LIVRE ADOS

Harry Potter et l'enfant maudit

de J.K. Rowling, éditions Gallimard

Être Harry Potter n'a jamais été facile et ne l'est pas davantage depuis qu'il travaille au cœur des secrets du ministère de la Magie. Marié et père de trois enfants, Harry se débat avec un passé qui refuse de le laisser en paix, tandis que son fils Albus affronte le poids d'un héritage familial dont il n'a jamais voulu. Quand passé et présent s'entremêlent dangereusement, père et fils se retrouvent face à une dure vérité : les ténèbres surviennent parfois des endroits les plus inattendus.

Texte intégral de la pièce de théâtre.



DVD

Le village de Noël

Comédie de John Bradshaw

La famille Benson se perd sur la route des vacances et atterrit dans le petit village de Nowhere. Une ville hors du temps pour les Benson où Internet et les réseaux mobiles ne fonctionnent pas. Une occasion pour la famille de se retrouver et redécouvrir les véritables valeurs de la famille pour eux, qui, trop souvent occupés par leur carrière et Internet, ne prennent plus le temps de se parler...



Les chaventuriers de Noël

Comédie de Glenn Miller

Le soir de Noël, le petit Tommy décide de confier ses trois chatons, trop turbulents, au Père Noël... Mais il ne sait pas que ce dernier est allergique aux chats. Le Père Noël s'évanouit dès l'ouverture du cadeau ! Les trois chatons vont devoir livrer eux-mêmes les cadeaux des enfants du monde entier pour sauver Noël !



Le fonds "gros caractères"

La médiathèque dispose d'un large fonds de documents en "gros caractères" spécialement adapté aux personnes malvoyantes. Ce fonds comprend 690 ouvrages et tous les numéros du magazine municipal "Brec'h in news". Parlez-en à votre entourage !

LES EXPOSITIONS DE LA MEDIATHEQUE



La Grande Guerre

Du lundi 5 décembre au samedi 7 janvier

Cette exposition créée par l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) aborde de façon résolument didactique la Grande Guerre.

Ar Brezel Bras

Ag al Lun 5 a viz an Azvent d'ar Sadorn 7 a viz Genver

Gant Ofis broadel ar vrezelourien gozh hag ar reuzidi brezel emañ savet an diskouezadeg-mañ hag a bled gant ar Brezel Bras en ur feson sklaer ha fraezh.

Les Fables de La Fontaine

Du lundi 6 février au samedi 11 mars

Appréciées par toutes les générations depuis des siècles, Les Fables de La Fontaine restent un classique indémodable de la littérature française. Pour cette exposition hommage au travail de l'auteur, les établissements scolaires de la ville et l'accueil de loisirs Les P'tites Canailles revisitent les fables au travers de dessins, croquis, peintures, illustrations...

Vernissage le lundi 6 février à 18h



Les gestes du quotidien

Du lundi 9 janvier au samedi 4 février

L'exposition annuelle de l'association Cètavoir est consacrée aux gestes du quotidien. Ces petits riens qui ponctuent nos journées sont mis en lumière et sublimés par les photographes amateurs de l'association.

Vernissage le lundi 9 janvier à 18h

Traoù ar pemdez

Ag al Lun 9 a viz Genver d'ar Sadorn 4 a viz C'hwevrer

A-zivout traoù ar vuhez pemdez emañ savet diskouezadeg ar gevredigezh Cètavoir er blez-mañ. An traoùigoù a reomp hed-dahed hon devezhioù zo lakaet kaeroc'h àr-wel gant luc'hskeudennion ar gevredigezh.

Lid-digoriñ d'al Lun 9 a viz Genver, da 6 eur

Fablennoù La Fontaine

Ag al Lun 6 a viz C'hwevrer d'ar Sadorn 11 a viz Meurzh

Fablennoù Jean de La Fontaine hag a blij kement d'ar re vras ha d'ar re vunut zo un oberenn glasel ag al lennegezh c'hall ha n'hell ket dic'hiziñ. En enor da labour ar skrivagnour emañ savet an diskouezadeg-mañ gant skolioù ar gumun hag an degemer dudi Les P'tites Canailles. Roiñ a ra da anavouet ar fablennoù gant tresadennoù, brastresoù, livadurioù, skeudennoù...

Lid-digoriñ d'al Lun 6 a viz C'hwevrer, da 6 eur

DECEMBRE

Samedi 17 décembre

Zone de gratuité temporaire
"Jeux de société"

De 9h à 12h30. Médiathèque

Samedi 17 décembre

"La vraie vie véritable du Petit
Chaperon Rouge" - Cie Y'a Quinquin?

20h30. Mairie annexe.
Spectacle comique en duo clown
Tout public à partir de 3 ans
Entrée : participation libre
Organisation : Poussières de Lune

Du 19 au 29 décembre

Noël dans les chaumières :
entre histoire et légendes

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
15h. Ecomusée de Saint-Dégan.

Du 19 décembre au 7 janvier

Exposition des règlements graphique
& écrit - Concertation PLU

Mairie, salle du conseil municipal.

Mercredi 21 décembre

"Noël dans le cœur !"
Lecture et arts plastiques

15h. Médiathèque
A partir de 5 ans. Sur inscription.
Limité à 12 enfants.

JANVIER

Mercredi 18 janvier

Don du sang

De 15h30 à 19h au restaurant scolaire.

VOEUX DU MAIRE

Samedi 7 janvier



Le maire, Fabrice Robelet, et les
membres du conseil municipal
convient tous les Brechois et Bre-
choises à la cérémonie des vœux
2017.

11h. Complexe sportif.

20 & 21 janvier

Bobby & Sue (concert)

20h30. Le Spoum.

Mercredi 25 janvier

"La Fontaine"
Lecture et Arts plastiques

15h. Médiathèque
A partir de 5 ans. Sur inscription.
Instant Expo limité à 10 enfants.

Instant
expo

FEVRIER

Samedi 11 février

Troc et puces des couturières

15h - 19h. Restaurant scolaire.
Organisation : Poussières de Lune

MARS

Dimanche 5 mars

Vid'Armoire

10h - 17h. Restaurant scolaire
Entrée : 0,50 €.
Organisation : Activ' Brec'h

Vendredi 17 mars

Gwenn chante Barbara

20h30. Le Spoum

Mercredi 15 mars

"Le carnet de voyage"
Lecture et arts plastiques

15h. Médiathèque
A partir de 5 ans. Sur inscription.
Limité à 10 enfants.

Samedi 18 mars

Carnaval



Tous les Brechois sont invités à défilier
sur le thème du VOYAGE !

Au programme : défilé dans le cœur
de Brec'h, concours de déguisements,
lâcher de ballons, condamnation du
bonhomme carnaval.

Départ à 10h depuis la place Kreisker

Samedi 18 mars

Fest-noz avec Ruz Reor

21h. Restaurant scolaire.
Entrée : 6 €.

Organisation : Dam Araok

Samedi 25 mars

"Voyage, voyages... "

Cie Poussières de Lune

20h30. Restaurant scolaire.
Entrée : libre participation

Mercredi 29 mars

Don du sang

De 15h30 à 19h au restaurant scolaire.

DEUX NOUVEAUX AGENTS AU POLE AMENAGEMENT URBAIN & SERVICES TECHNIQUES



CATHERINE WAREMBOURG

Depuis le 1^{er} août, Catherine Warembourg a pris ses fonctions à la mairie de Brec'h en qualité de chargée des instructions d'urbanisme et du secrétariat du pôle de l'aménagement urbain et des services techniques.



PIERRE-LOUIS ZEIGIN

Depuis le 17 octobre, Pierre-Louis Zeigin a rejoint le centre technique municipal en qualité de chef d'équipe de l'unité espaces verts. Il encadre 3 agents communaux. Sa mission : poursuivre et développer de nouvelles actions pour l'embellissement de la ville.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE UN NOUVEAU PROCÉDE DE DELIVRANCE

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la mairie ne délivre plus les cartes nationales d'identité. Cette compétence a été transférée, de manière expérimentale en Bretagne, aux communes équipées de dispositifs de recueil (nommés DR dans l'infographie ci-dessous). Les mairies d'Auray, Carnac et Pluvigner en sont notamment équipées. Ce changement fait suite à une réforme visant à moderniser les conditions de délivrance des titres réglementaires par les préfectures.

Plus d'infos : le service à la population de la ville de Brec'h répond à vos questions et assure votre premier accueil (pré-demande en ligne...) en mairie et mairie annexe. Contact : 02 97 57 79 90 ou accueil@brech.fr

LA DEMARCHE A SUIVRE :

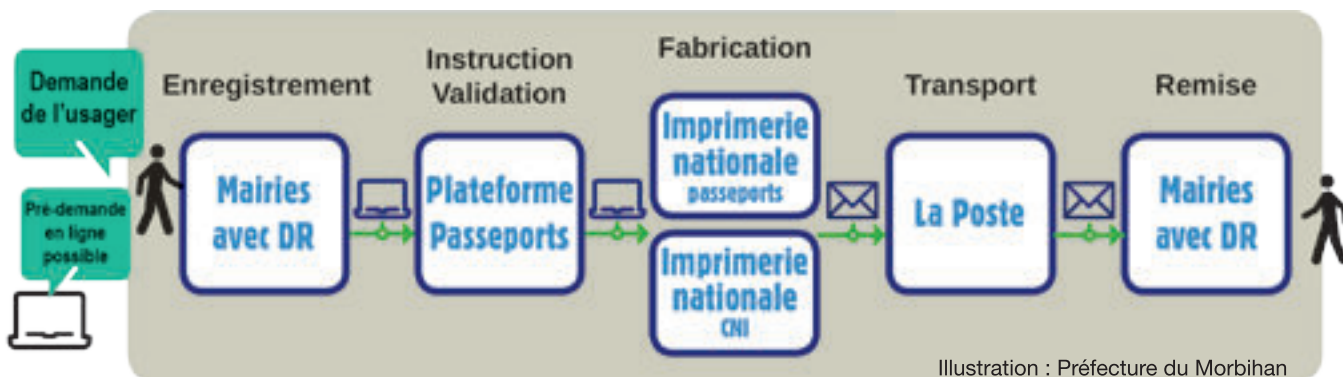


Illustration : Préfecture du Morbihan

LA MAIRIE DE BREC'H EN 1837

Un inventaire à la Prévert

Il est toujours difficile de se représenter la réalité historique : il faut des sources, des témoignages. Nous savons cependant, depuis nos cours d'histoire à l'école, que Brec'h, comme toutes les paroisses, a été érigée en commune : les registres d'état civil sont tenus par le maire et non plus par le recteur. Nous savons aussi que le chemin de fer ne découpait pas notre territoire en quatre parties, que les routes nationales n'existaient pas et que Auray n'avait pas encore absorbé ce qui est devenu « le quartier de la gare ».

Les maires conduisaient les affaires de la commune mais ils n'étaient pas élus : ils étaient choisis par le roi ou le préfet parmi les membres du Conseil municipal qui, lui, est élu. Le roi s'appelait Louis Philippe.

Justement, en 1837, un nouveau maire a été désigné : le partant s'appelait M. Gauter, le nouveau s'appelait M. Le Boulch. Il n'y avait pas encore de mairie et tous deux ont rédigé un inventaire de ce que le premier transmettait au second. Ce document daté du 15 novembre 1837 donne une idée de ce qu'étaient alors les affaires municipales et le travail du maire. En voici le contenu :



"Inventaire des papiers, registres et autres objets appartenant à la commune de Brech, remis par le Sr Gauter, ancien maire de ladite commune au Sr Jean Le Boulch, maire actuel.

1. Les bulletins administratifs des années 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821... 1836 et ceux de 1837 parvenus jusqu'à ce jour.
2. Le bulletin des lois depuis l'an 2 de la république jusqu'à l'époque actuelle de 1837, sauf ceux qui peuvent manquer.
3. Les registres des mariages depuis l'année 1793 ou l'an 2 de la république jusqu'à l'époque actuelle de 1837. Toutefois, le registre de l'an 8 manque. Les mariages de 1827 et 1828 sont portés au registre des naissances.
4. Les registres des décès depuis l'année 1792 jusqu'à 1837 mais ceux de 1827 et 1828 sont portés au registre des naissances desdites années.
5. Le registre des naissances et mariages de 1792, des naissances de 1793 jusqu'à 1837. Observant que ceux de 1827 et 1828 contiennent aussi les mariages et les décès desdites années.
6. Le registre des publications de mariages de 1837.

7. Les tableaux de recrutement de 1816 jusqu'à 1836 inclusive-ment.

8. La liste des électeurs communaux arrêtée le 18 mars 1836.

9. De vieux rôles de prestations pour l'entretien des chemins vicinaux. La copie de celui de 1837 certifié par Mr Gajal, percepteur, ainsi que les quittances à remettre aux contribuables.

10. L'état de la population de la commune dressée en 1831 pour l'organisation de la garde nationale.

11. L'état de la population dressée le 18 juillet 1836.

12. De vieilles matrices du rôle des contributions.

13. Un tableau comparatif des évaluations des maisons et usines dans les communes du canton de Pluvigner.

14. Les comptes et budgets des années antérieures ainsi que ceux des années 1836 et 1837.

15. La feuille de route du condamné libéré, Le Cam, du 27 octobre 1833, en surveillance pendant 5 ans.

16. Tables décennales de l'état civil : depuis l'an 1 jusqu'à l'an 10. De 1802 à 1813, de 1813 à 1822, de 1822 à 1832.

17. Trois tables décimales du bulletin des lois, formant trois volumes non reliés.

18. Deux volumes du répertoire de (?) municipale.

19. Sept volumes du formulaire municipal de Mr Miroir.

20. Le manuel de recrutement.

21. Des lettres et papiers divers.

22. Une barre de fer, une brouette, une pelle, deux masses, un passe-partout.

23. Le registre des délibérations du conseil municipal. "

Texte proposé et rédigé par Joseph Gauter.

Le groupe "Histoire"

A l'initiative d'Olivier Cojan, premier adjoint en charge du patrimoine, un groupe histoire a été constitué. Celui-ci est composé d'habitants de Brec'h passionnés par l'histoire de la commune et désireux de la partager avec le plus grand nombre. Ce groupe est composé de : Louis Auffret, Arnel Le Floc'h, Jean Gauter, Joseph Gauter et René Robelet. Cette page est le fruit de cette collaboration.

Meilleurs



Voeux !

